



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

**Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine des Yvelines**

Affaire suivie par : Tiphaine Linares

Courriel: tiphaine.linares@culture.gouv.fr

Ref : MB/TL 2022 – 267

Matthieu BOUREZ

Architecte des bâtiments de France

Adjoint à la cheffe de l'UDAP des Yvelines

Versailles, le 14 septembre 2022,

Objet: GALLUIS (78)

Projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme

Madame le Maire,

J'ai bien reçu votre consultation du 27 juillet 2022 portant sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de votre commune et je vous en remercie.

Après étude du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observations particulières à émettre sur ce projet de modification n°2.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Matthieu BOUREZ

Matthieu BOUREZ
Architecte des Bâtiments de France

Madame Annie GONTHIER

Maire de Galluis

1 rue de la Mairie

78490 GALLUIS

Adjoint à la cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine des Yvelines

Unité départementale de l'architecture et du Patrimoine des Yvelines

7 rue des Réservoirs 78 000 VERSAILLES – standard 01 39 50 49 03

Adresse Internet : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France>